



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°190 12 FEVRIER 2020

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - ▼ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ▼ ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - ▼ SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

Ethiopie :
Reprise des
négociation
s avec
l'OMC

33^E SOMMET DE
L'UNION AFRICAINE

BOND DES LEVEES
DE FONDS DES
JEUNES POUSSES
AFRICAINES SELON
PARTECH

CAP-VERT :
CREUSEMENT DU
DEFICIT
COMMERCIAL EN
2019

BENIN : ADOPTION
D'UN NOUVEAU
CODE DE
L'ELECTRICITE PAR
LE PARLEMENT

LIBERIA :
NOMINATION
D'UNE NOUVELLE
MINISTRE DE
L'AGRICULTURE

GHANA : EMISSION
DE 3 MDS USD
D'EURO-
OBLIGATIONS PAR
LE GHANA

LE RAPPORT
PERSPECTIVES
ECONOMIQUES EN
AFRIQUE 2020 DE
LA BAFD

TOGO : VIPP
INTERSTIS
ANNONCE SON
INSTALLATION
PROCHAINE



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ **Ethiopie : Reprise des négociations avec l'OMC**

Après 8 ans de pause, l'Éthiopie a repris les négociations pour son accession à l'OMC lors de la 4ème réunion du groupe de travail le 30 janvier 2020. Depuis décembre 2019, le pays a transmis de nombreux documents nécessaires à l'accession à l'OMC (offre révisée pour les biens, offre initiale en matière de services et plan d'action législatif révisé). En parallèle, des négociations bilatérales ont été lancées avec plusieurs membres de l'OMC, dont l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'accession à l'OMC d'ici fin 2021 est l'un des objectifs de la stratégie *Homegrown Economic Reforms* et s'inscrit dans la continuité de la ratification, par l'Éthiopie, de l'accord portant sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en avril 2019.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : Révocation des conseils d'administrations d'une vingtaine d'institutions publiques et financières**

La commission chargée du démantèlement des intérêts de l'ancien régime a annoncé, le 6 février, la révocation des conseils d'administrations de huit institutions et sociétés publiques et de douze banques dont celui de la Banque centrale. Le Gouverneur de la Banque centrale, Badr Al-Din Ibrahim, nommé début décembre par le gouvernement transitoire et en faveur de la rationalisation du secteur bancaire, a toutefois conservé son poste. Cette commission a également démis de leurs fonctions huit directeurs généraux de banques commerciales. Pour mémoire, cette commission est composée de douze membres émanant de différents ministères régaliens dont cinq nommés directement par le Premier ministre.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le rapport Perspectives économiques en Afrique 2020 de la BAfD**

Selon le rapport *Perspectives économiques en Afrique 2020* de la Banque Africaine de Développement (BAfD), la croissance économique de l'Afrique, estimée à 3,4% pour 2019, devrait s'accélérer pour atteindre 3,9% en 2020 et 4,1% en 2021. La contribution de la région Afrique de l'Ouest à la croissance du continent a augmenté, passant de moins de 7% en 2016 à plus de 28% en 2019, grâce principalement au redressement de l'économie nigériane. Le Burkina Faso, le Mali et la Mauritanie feraient partie des 7 pays africains où la croissance est demeurée inclusive entre 2000 et 2016 tandis que la Côte d'Ivoire et le Togo feraient partie des 3 pays ayant amélioré l'inclusivité de leur croissance au cours de la période 2010-2016.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ 33^e Sommet de l'Union africaine

En amont du 33^e Sommet de l'Union africaine (UA), les Ministres des Affaires étrangères des Etats membres se sont réunis les 6 et 7 février dans le cadre de la 36^e Session ordinaire du Conseil exécutif, chargé de préparer les documents et déclarations qui seront examinés par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du sommet. Placées sous le thème « Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement en Afrique », les discussions ont porté sur les sujets sécuritaires (crise libyenne, Sahel et Soudan du Sud), mais aussi sur la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale. A l'issue de ces rencontres, le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a succédé au Président égyptien Fattah Abdel Al Sissi à la tête de l'UA.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ L'AFD et le CREPMF s'engagent pour un marché financier ouest-africain plus compétitif

L'Agence française de développement (AFD) et le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) ont signé, le 6 février 2020, un accord de partenariat en vue de la mise en œuvre du Projet d'accélération du développement durable du marché financier régional (PACDEM). Ce projet a pour objectif de consolider la surveillance, la protection et l'éducation financière dans les pays de l'UMOA. L'AFD contribuera en subvention à hauteur de 1,3 Md FCFA (2 M EUR) au financement de cette initiative conjointe qui s'inscrit dans le cadre des nouvelles priorités de développement du marché financier régional de l'UMOA pour la période 2020-2024.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Lancement d'un projet régional de chaîne de valeur de la noix de cajou du ministère américain de l'Agriculture (38 M USD)

Le projet *Food For Progress* vise à renforcer la chaîne de valeur régionale de la noix de cajou sur six ans en Gambie, au Sénégal et en Guinée-Bissau, en améliorant notamment la commercialisation des noix de cajou transformées sur les marchés locaux et internationaux. Les Représentants des Gouvernements des pays concernés ont souligné l'importance du projet, alors que moins de 6% des productions sont transformées dans la région. L'anacarde est le premier produit d'exportation de la Guinée-Bissau, 3^eme producteur africain avec près de 160 K tonnes produites en 2017, tandis que la Gambie (3 K tonnes) et le Sénégal (9 K tonnes) sont des producteurs plus marginaux.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bond des levées de fonds des jeunes pousses africaines selon Partech**

Selon le rapport annuel du fonds français de capital-investissement Partech sur les levées de fonds en Afrique, 234 start-ups africaines ont levé plus de 2 Mds USD en fonds propres en 2019 (+74% en un an). Les levées de fonds sont réalisées de manière croissante au premier tour d'investissement, indiquant une confiance des investisseurs dans leurs opérations. Les investissements sont principalement concentrés dans les secteurs de la fintech (55%), des services aux consommateurs (29%) et des solutions pour les entreprises (16%). En outre, 85% des fonds sont dirigés vers 4 pays : Nigéria, Kenya, Egypte et Afrique du Sud. En Afrique francophone, le Sénégal confirme sa position de hub avec 16 M USD levés via 6 transactions.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Ghana : la Banque du Ghana décide de maintenir son taux directeur à 16%

Pour la 6^{ème} fois consécutive la Banque du Ghana (BoG) a décidé de maintenir son taux directeur à 16%. Cette décision était attendue suite à la baisse de l'inflation à 7,9% en 2019, lui permettant ainsi d'atteindre la cible d'inflation de 8%. La maîtrise progressive de l'inflation, passée de 16,5% en 2016 à 9,4% en 2018, avait permis à la BoG d'abaisser son taux directeur de 21,5% en 2017 à 16% en janvier 2019. Le Président ghanéen avait, en novembre 2019, appelé la BoG à se pencher sur la question des taux d'intérêts élevés en recommandant une baisse du taux directeur. Le taux de prêt moyen au secteur privé était de 23,6% en décembre 2019, en baisse de seulement 0,3 point depuis décembre 2018.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : hausse de 17% des recettes fiscales des Etats fédérés sur les trois premiers trimestres de 2019

Les revenus internes collectés par les Etats fédérés ont augmenté de 17% en glissement annuel sur les trois premiers trimestres de 2019 (janvier-septembre) pour atteindre 986,3 Mds NGN (3,2 Mds USD au taux officiel de 306 NGN/USD). L'Etat de Lagos continue d'être le principal collecteur (30% du total), suivi de l'Etat de Delta (10%) et du Territoire fédéral d'Abuja (6%). Les Etats de Rivers (+23,2 Mds NGN), Lagos (+13,6 Mds NGN) et Ondo (+10,1 Mds NGN) ont connu les plus fortes progressions. A noter également, le stock de dette des Etats fédérés a atteint 4 042 Mds NGN (13,2 Mds USD) fin septembre 2019 dont 11% contractés par l'Etat de Lagos (441,7 Mds NGN, env. 1,4 Md USD).

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Abaissement du taux directeur de la CBK

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale du Kenya (CBK) a décidé d'abaisser son taux directeur de 25 points de base - à 8,25 % le 27 janvier 2020 contre 8,50 % auparavant. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive – après une première baisse de 50 points de base le 25 novembre 2019. Cette décision ancre l'orientation accommodante de la politique monétaire de la Banque centrale kényane. Selon le gouverneur, Dr. Patrick Njoroge, cette politique, rendue possible par une inflation contenue, vise à soutenir l'activité économique. En g.a., l'inflation s'est établie à 5,8 % en décembre contre 5,6 % en novembre. Enfin, le comité anticipe une accélération de la reprise de la croissance du crédit au secteur privé – à 7,1 % en 2019 – portée par le déploiement de produits de crédit innovants pour les PME, par l'abrogation du plafonnement des taux d'intérêt en novembre 2019 et par l'assouplissement du risque de crédit.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : Des recettes fiscales en deçà des objectifs au premier semestre 2019/2020

Sur la période de juillet à décembre 2019, le recouvrement des recettes fiscales domestiques affiche un retard de 6,8 %, à 177,7 MUSD, par rapport à l'objectif. Selon l'*Uganda Revenue Authority*, cette sous-performance s'explique par des objectifs initiaux très ambitieux, des retards dans la mise en œuvre de mesures fiscales, tels que le report de l'introduction de timbres fiscaux numériques (retardée par la bataille judiciaire initiée par les entreprises opposées à cette mesure) et enfin, l'introduction de mesures d'exonération fiscale sur les investissements et la suppression de certaines taxes sur les importations. Le gouvernement a annoncé qu'il serait contraint d'emprunter jusqu'à 600 MUSD auprès des banques commerciales pour combler l'écart de recettes.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : la dette publique actualisée à 38,3 % du PIB à fin 2019

Selon le Comité national de la dette publique, au 31 décembre 2019, l'encours de la dette publique du Cameroun s'élevait à 8 650 Mds FCFA, soit 38,3 % du PIB contre 8 384 Mds FCFA précédemment estimé. La dette extérieure représente 6 671 Mds FCFA (77,1 % du total) et la dette intérieure 1 979 Mds FCFA (22,9 % du total). Pour le FMI, cette dette atteindrait 40,8 % du PIB en 2019 et augmenterait à 41,5 % du PIB en y intégrant la dette de la Société nationale de raffinage (SONARA). Selon son analyse de viabilité de la dette, le FMI maintient le Cameroun en risque de surendettement élevé.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée équatoriale : première mission FMI post-signature du mécanisme élargi de crédit

Une délégation du FMI, conduite par Lisandro Abrego, réalisait cette semaine la première mission de suivi du programme FMI en Guinée équatoriale. Pour le FMI, les principaux objectifs de la mission consistaient à évaluer les perspectives macro-économiques et examiner l'état d'avancement du programme. Le FMI a également exprimé sa volonté de soutenir le gouvernement par une assistance technique. Par ailleurs, la mission a rencontré le ministre des Mines et des Hydrocarbures pour évoquer les perspectives de production d'hydrocarbures et les différents projets de « l'année de l'investissement » en Guinée équatoriale, ainsi que l'avancement de la candidature à ITIE.

✉ arthur.berthet@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Adoption du calendrier électoral 2020

Deux décrets relatifs à la fixation des dates des élections présidentielles et législatives de 2020 au Burkina Faso ont été adoptés en Conseil des ministres le 5 février 2020. Ces élections seront couplées, comme en 2015, et seront organisées le 22 novembre 2020. Concernant les élections législatives, la liste nationale est composée de 16 députés et celle des provinces de 111 députés, soit un total de 127 députés au niveau de l'Assemblée nationale. Les deux décrets chargent par ailleurs, la Commission nationale électorale indépendante (CENI) d'élaborer la liste électorale qui sera valable pour la présidentielle, les législatives, ainsi que pour les élections municipales prévues pour 2021.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Réalisation à plus de 97% des objectifs de la DGI en 2019

En 2019, la Direction Générale des Impôts (DGI) du Burkina Faso a mobilisé près de 844 Mds FCFA (1,3 Md EUR), soient 97,2% de son objectif annuel et une hausse de 16,75% en un an. L'Impôt sur les sociétés (IS), la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et l'Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) représentent près de 75% du recouvrement de la DGI. La modernisation des procédures fiscales (télé déclaration et télépaiement) explique en partie ces résultats, avec notamment l'enregistrement de 460 grandes entreprises sur la plateforme Esintax. Par ailleurs, la performance de l'IS en particulier est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises minières, sous l'effet de la hausse du cours de l'or.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Creusement du déficit commercial en 2019

Les importations capverdiennes ont augmenté de 2,7% en 2019, à 78,3 Mds CVE (705 M EUR) tandis que les exportations ont baissé de 14%, à 6,1 Mds CVE (55 M EUR). Le déficit commercial du pays s'est creusé de 4,4% sur l'année pour s'établir à 72 Mds CVE (650 M EUR), soit environ 34% du PIB. L'Espagne demeure le principal client du Cap-Vert (77,5% des exportations), devant le Portugal (18%). Les préparations et conserves de poissons sont les premiers produits exportés (60,7%), devant les poissons, crustacés et mollusques (16,2%) et les vêtements (10,6%). Le Portugal reste le premier fournisseur du pays (42% des importations), suivi des Pays-Bas (12,5%) et de l'Espagne (10,5%). La France affiche une part de marché de 2,2%.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Maintien de la stabilité du secteur bancaire

En 2019, le nombre de banques installées au Libéria est demeuré à 9. Les principaux indicateurs agrégés du bilan du secteur ont certes progressé à fin octobre 2019 (total actif : +37,7% ; capital : +26,3% ; dépôts : +27% ; crédits : +3,1% en g.a), mais cela est en partie le reflet de la dépréciation du dollar libérien (monnaie de présentation) étant donné la prédominance du dollar américain dans les comptes. Le ratio de créances en souffrance s'est élevé à 16,2% à fin octobre 2019, au-dessus de la limite réglementaire de 10%. Le bon niveau de capitalisation des banques permet toutefois de maintenir la stabilité du système bancaire libérien avec un ratio d'adéquation du capital à 25,6% (exigence réglementaire minimale de 10%).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Reprofilage de la dette publique

Le 17 janvier 2020, le Niger a levé avec succès un montant total équivalent à 179,5 M EUR auprès d'une banque internationale. Ce prêt d'une maturité de 10 ans pour un taux d'environ 5%, bénéficie de conditions plus compétitives que celles accessibles sur le marché régional des titres publics, ou auprès de banques locales. Cette transaction s'inscrit dans le cadre d'une opération de reprofilage de la dette publique, permettant au pays de rembourser, via ce nouveau financement, un ensemble de bons et d'obligations du Trésor aux maturités courtes et aux taux d'intérêt élevés. Le Niger a pu bénéficier d'une assurance fournie par l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ATI-ACA).

✉ bouqueto@afd.fr

▼ Sénégal : 2 564,79 Mds FCFA perçues en 2019 par le Trésor public

Au terme de l'année 2019, les recettes perçues par la Direction générale de la comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) ont été plus importantes que l'objectif de départ : elles s'élèvent à 2 564,79 Mds FCFA (3,91 Mds EUR) pour un objectif de 2 561,60 Mds FCFA (3,90 MEUR), soit +3,19 Mds FCFA (4,8 M EUR). Le ministre des Finances et du Budget préconise le renforcement de l'appui aux collectivités territoriales dans la mobilisation de leurs ressources financières, l'exécution de leurs opérations de dépenses et la réalisation des objectifs de développement spécifique à leurs terroirs.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Nigéria : accord avec Jersey et les Etats-Unis pour le rapatriement de 308 M USD détournés sous le régime de l'ancien Président Abacha

L'île de Jersey, la République fédérale du Nigeria et l'Etat fédéral des États-Unis ont signé un accord de recouvrement de 308 M USD d'actifs, produits du blanchiment d'argent sous le régime Abacha (1993-1998), au cours d'une visite officielle du Ministre nigérian de la Justice à Washington D.C. Détenus sur des comptes bancaires à Jersey au nom du fils de l'ancien chef d'État du Nigeria, les fonds avaient été confisqués en 2014 par le tribunal fédéral américain de Washington D.C. L'accord prévoit qu'ils soient rapatriés au Nigeria et alloués à 3 projets d'infrastructure : les voies rapides de Lagos-Ibadan et Abuja-Kano, ainsi que le 2^{ème} pont du Niger.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : multiplication des mesures prises par le gouvernement de Lagos dans le secteur des transports

Le 27 janvier, le gouvernement de l'Etat de Lagos a décidé d'interdire, dès le 1^{er} février, les motos et tricycles commerciaux sur 15 de ses 57 communes afin de réduire les accidents de la route qu'ils occasionnent. Depuis la mise en vigueur de l'interdiction, de nombreuses protestations ont eu lieu et la congestion des routes s'est décuplée. En réponse, l'Etat a déployé 65 bus supplémentaires sur certaines des zones désormais interdites et a annoncé le lancement d'un service de transport maritime (LAGFERRY). Comprenant aujourd'hui 14 ferrys, LAGFERRY devrait se déployer au cours de l'année avec comme objectif d'atteindre 30 ferrys et 480 000 passagers par jour.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : Adoption d'un nouveau code de l'électricité par le Parlement

Le parlement béninois a adopté le 4 février 2020 un nouveau code venant étoffer la loi n°2006-16 du 26 mars 2007, relative aux activités du secteur de l'électricité. Parmi les innovations apportées par ce code, on retiendra l'ouverture du secteur aux investisseurs, qui pourront donc mener ces activités au même titre que la Société béninoise d'énergie électrique. Plus précisément, les opérateurs économiques privés pourront désormais s'investir dans la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Hausse de 5% à 7% de la taxe sur le chiffre d'affaires des entreprises de télécoms

La Loi de finances initiale (LFI) 2020 a porté la taxe sur le chiffre d'affaires (annuel hors taxes) des entreprises de télécom au Burkina Faso de 5% à 7%. Par ailleurs, elle étend le périmètre de cette taxe aux entreprises effectuant le transfert d'argent par téléphonie mobile. Selon les projections, la taxe pourrait permettre aux autorités de mobiliser près de 23 Mds FCFA (35,1 M EUR) en 2020. L'opérateur Orange Burkina Faso (45% du parc d'abonnés), qui a déjà annoncé une répercussion de l'augmentation de ses coûts par une hausse l'ordre de 2,04 % de ses tarifs, a été conspué par la ligue des consommateurs du Burkina Faso et a provoqué le mécontentement du Gouvernement.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Création d'un pôle pénal économique et financier au Tribunal d'Abidjan

Le Conseil des ministres de Côte d'Ivoire a adopté un décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement du pôle économique et financier au sein du Tribunal de Première Instance d'Abidjan. Le Pôle pénal économique et financier est une instance judiciaire spécialisée, dédiée aux enquêtes, aux poursuites et aux instructions des infractions économiques et financières d'une gravité ou d'une complexité particulière en raison notamment du caractère transnational de celles-ci, de l'importance des flux financiers et des conséquences qui en découlent. Une première expérimentation avait été mise en place depuis 2017 et ses résultats ont été jugés concluants par le Gouvernement.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Extension de la taxe *mobile money* aux opérations bancaires

L'annexe fiscale à la loi de Finances pour l'année 2020 a étendu les taxes spécifiques au *mobile money* en Côte d'Ivoire (7,2%) à toutes les structures réalisant des opérations de transfert d'argent par téléphonie mobile. Cette taxe avait été instituée en 2019 et s'appliquait aux seules entreprises de télécommunications. Pour une question de principe d'équité fiscale, les banques et autres établissements financiers émetteurs de monnaie électronique devront désormais s'acquitter de cette taxe.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Application de la nouvelle loi sur le plastique à partir du 20 avril prochain

Selon le ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en janvier dernier pour éradiquer le « péril plastique » au Sénégal va entrer en vigueur à partir du 20 avril prochain et sera appliquée dans la « rigueur ». La nouvelle loi sur le plastique prévoit des dispositions coercitives, afin de réduire considérablement l'usage des sachets plastiques. Ainsi, elle prévoit des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans de détention, avec une amende de 100 M FCFA (environ 152 000 EUR).

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Ghana : émission de 3 Mds USD d'euro-obligations par le Ghana

L'émission d'euro-obligations s'est faite à 3 échéances différentes : (i) 1,25 Md USD à 6 ans à un taux de 6,375%, (ii) 1 Md USD à 14 ans à un taux de 7,875% et (iii) 750 M USD à 41 ans à un taux de 8,750%, l'échéance la plus longue pour une obligation émise par un pays africain en devise étrangère. Au total, le Ghana aurait reçu des offres pour près de 14,1 Mds USD d'après le ministre des Finances. Pour rappel, le pays avait déjà émis en 2016 une euro-obligation à 6 ans à un taux d'intérêt de 9,250%, soit 2,9 pts de plus que l'émission réalisée cette semaine. Selon le FMI le risque de surendettement reste cependant élevé avec un endettement public de 63,3% du PIB en 2020, composé à moitié de dette externe.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Interswitch émet sa 1ère obligation à la bourse nigériane de 63 M USD

L'entreprise nigériane Interswitch, spécialisée dans les paiements en ligne en Afrique, a émis une 1^{ère} obligation de 23 Mds NGN (63 M USD) sur le *Nigerian Stock Exchange* (NSE), d'une maturité de 7 ans au taux fixe de 15%, dans le cadre d'un programme d'émission de dette de 30 Mds NGN. L'opération a été menée conjointement avec les banques FBNQuest Merchant Bank et Stanbic IBTC Capital, principales sociétés émettrices. Elle s'ajoute aux 26 autres obligations d'entreprises actuellement cotées sur le NSE. Fondée en 2002 par Mitchell Elegbe, Interswitch gère ainsi 500 millions de transactions par mois en mai dernier. Elle a bénéficié en novembre dernier d'un investissement de 200 M USD de l'américain Visa.

✉ paul.vernier@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Signature d'un accord-cadre franco-kényan sur le financement des projets prioritaires

Le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a signé le 29 janvier avec le ministre de l'Economie et des Finances, Ukur Yatani, un accord-cadre entre la France et le Kenya concernant le financement, le développement et la mise en œuvre des projets prioritaires du Kenya dans le domaine des infrastructures, des Big Four (agriculture, santé, industrie, logement et développement urbain) et de l'économie bleue. Cet accord précise le cadre et les conditions de mise en œuvre des instruments de financement du Trésor français au Kenya (subventions, prêts et garanties publiques). La signature de l'accord marque la concrétisation d'un engagement pris lors de la visite du président de la République française au Kenya en mars 2019.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : Signature de la phase I du projet PRIRTEM entre la BAfD et l'Etat malgache**

Le 6 février, la BAD et le ministère de l'Economie et des Finances ont signé la phase I du « Projet de renforcement et d'interconnexion des réseaux de transport d'énergie électrique à Madagascar (PRIRTEM I) » portant sur la construction d'une ligne électrique de 220kV entre Tananarive et Tamatave (267 km). Ce prêt de 38,4 MUSD de la BAD permettra de financer une partie de la phase I estimée à 60 MUSD. Visant à fiabiliser l'accès à l'électricité dans une zone à fort potentiel agro-industriel, minier et portuaire, le PRIRTEM portera sur la mise en place d'une ligne d'évacuation pour la centrale de Mahitsy et sur le renforcement des réseaux interconnectés de Tananarive, Tamatave, Fianarantsoa, Manakara et Mananjary pour un montant global de 200 MUSD.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : Accord de financement pour le projet d'électricité de la Nyabarongo avec la Chine**

Le 7 février, le Rwanda et la Chine ont signé un accord de financement pour la construction de la centrale hydroélectrique de Nyabarongo II. L'usine de 43,5 MW devrait ainsi contribuer à 11,3 % de l'alimentation totale du réseau. La construction sera réalisée avant 2025 et coûtera 214 MUSD.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Financement de la KFW pour relier les réseaux électriques ivoiriens et ghanéens**

Le Conseil des ministres de Côte d'Ivoire a adopté un décret portant ratification du contrat de prêt de 19,6 Mds FCFA (30 MEUR) afin de financer le projet de renforcement de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Ghana. Ce projet, qui vise à faciliter les échanges et le commerce de l'énergie dans la sous-région, fait partie des 75 projets régionaux prioritaires de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le projet comprend la réalisation d'une ligne de 400 kV sur 50 kilomètres et la construction d'un poste équipé de deux transformateurs qui permettront d'injecter à la production d'énergie électrique nationale, les productions des centrales de CIPREL V et d'Azito IV.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Réforme, modernisation et extension de l'aéroport international de Conakry Gbessia**

Le Ministre des Transports guinéen a signé les actes constitutifs de la nouvelle entité gestionnaire de l'aéroport de Conakry, la Société de Gestion et d'Exploitation de l'Aéroport de Gbessia (SOGEAG). Il s'agit d'une entité mixte constituée par l'État guinéen (34%), l'Aéroport de Paris (33%) et Africa50, filiale de la Banque Africaine de Développement (33%). La SOGEAG s'active déjà à réaliser la construction d'un nouveau terminal moderne d'une capacité d'accueil de plus de 1 500 000 passagers par an, soit le triple de l'actuel. Une convention a été signée à cet effet avec le Ministre de l'Economie et des Finances. Le financement de ce projet dont le coût est de 120 M EUR a été entièrement levé.

✉ claud.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Libéria : Un programme d'assistance technique de l'USAID au bénéfice de la Banque centrale**

Le secteur bancaire libérien fait face à un manque de liquidités en dollars libériens pour répondre à la demande croissante des usagers. Pour palier résolument à cette contrainte, la Banque Centrale du Libéria (BCL) a décidé l'impression de nouveaux billets de dollar libérien. Elle se fera accompagnée dans ce processus par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), à travers un programme d'assistance technique. L'USAID sollicitera en particulier dans ce cadre l'expertise du cabinet Kroll Associates pour aider la BCL à entreprendre un processus d'approvisionnement ouvert, compétitif et surtout sécurisée pour l'impression des nouveaux billets de banque.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Lancement d'un Programme de développement et d'adaptation au changement climatique**

La Banque africaine de développement, le Gouvernement du Mali et l'Autorité du Bassin du fleuve Niger ont lancé, le 4 février 2020 à Bamako, le Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du fleuve Niger. D'un coût total de 122 Mds FCFA (186,5 M EUR) dont 13,8 Mds FCFA (21,1 M EUR) au Mali, ce programme permettra la récupération de 140 000 ha de terres dégradées et la construction de 209 infrastructures hydrauliques pour des activités agro-pastorales et piscicoles en faveur de 130 millions de personnes dans 9 pays. Le programme bénéficie de l'appui d'autres bailleurs tels que l'Union européenne et la Coopération allemande KfW.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Le pays obtient 2 Mds USD (1,8 Md EUR) des Emirats Arabes Unis**

Le Prince Mohammed Ben Zayed a annoncé, le 2 février, au cours de la visite à Abou Dhabi du Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, l'intention du pays du Golfe d'investir 2 Mds USD (1,8 Md EUR) en Mauritanie. Ce montant représente 40% du PIB mauritanien et constitue un véritable enjeu au moment où le président Ghazouani annonce le lancement d'une politique de grands travaux pour 4,1 Mds MRU (102,4 M EUR).

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Le président Ghazouani lance un « programme prioritaire » pour 102,4 M EUR**

Le Président mauritanien a lancé à Nouakchott son « programme prioritaire » qui doit matérialiser ses engagements de campagne et répondre aux besoins urgents des citoyens. Le programme qui va coûter à l'Etat 4,1 Mds MRU (102,4 MEUR) prévoit 4 grands axes : i) le renforcement de la couverture sanitaire et du revenu direct des familles pour 1,2 Md MRU (29,5 M EUR) ; ii) les infrastructures de base pour l'éducation nationale en 2020 pour 1,4 Md MRU (34,4 M EUR) ; iii) l'amélioration de l'infrastructure, de l'environnement et de l'espace de vie des citoyens pour 1,3 Md MRU (31,9 M EUR) ; iv) les financements préférentiels et des activités génératrices de revenus pour 270 M MRU (6,6 MEUR).

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Plus de 10 Mds FCFA de l'Italie pour des projets agricoles, d'éducation et d'égalité des genres**

Le Sénégal et l'Italie ont signé le 30 janvier, trois accords de dons et une convention de prêt pour un montant de 15,5 M EUR (un peu plus de 10 Mds FCFA). Ces accords sont relatifs aux projets dénommés « Programme agricole Italie-Sénégal 3 (Pais 3) », « Favoriser l'inclusion de la réussite à l'école (Faire l'école) », « Projet d'intensification éco-soutenable de l'agriculture des Niayes (Piesan) » et « Programme d'appui à la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (Pasneeg 2) ». Les domaines d'intervention embrassent (i) le développement rural, (ii) l'appui au secteur privé et au développement économique local et (iii) la protection sociale, le genre et l'éducation.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Plan de travail et budget annuel 2020, Tiers-Sud Beydare mobilise plus de 5 Mds FCFA**

Le comité de pilotage du projet agricole Tiers-Sud Beydare, financé par l'Union européenne, a validé son Plan de travail et budget annuel 2020. Ils ont décidé d'injecter plus de 8,6 M EUR dans les régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda afin de booster la production et la productivité dans les filières banane, maïs, riz et lait, dans ces zones d'intervention du projet.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Ghana : hausse importante des bénéfices de l'*Agricultural development bank*

La banque publique ghanéenne *Agricultural development bank* (ADB) a multiplié son bénéfice par six en 2019, passant de 5,9 M GHS (1 M EUR) en 2018 à 36,9 M GHS (env. 6 M EUR) en 2019. Cette performance serait due en partie à la baisse de son taux de rémunération des dépôts et par des investissements dans des obligations souveraines. La banque s'est récemment recapitalisée grâce à l'émission de 39 millions d'actions pour un montant de 127 M GHS (env. 21,3 M USD), portant ainsi son capital à 700 M GHS (env. 117,6 M EUR). Pour rappel, l'ADB a pour mission de financer le développement du secteur agricole et fournit ainsi la majorité des prêts publics au secteur, notamment grâce à l'appui de l'AFD dans la filiale hévéas.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Le prix bord champ de la noix de cajou fixé à 400 FCFA/kg pour la campagne 2020

Alors que la campagne 2020 de commercialisation de l'anacarde a officiellement ouvert le 6 février 2020, le Gouvernement ivoirien a annoncé la veille que le prix d'achat de la noix de cajou serait fixé à 400 FCFA/kg pour la campagne 2020, contre 375 FCFA/kg lors de la campagne précédente. Avec une production nationale attendue à 800 000 tonnes cette année (sur 3 Mt à l'échelle mondiale), la Côte d'Ivoire pourrait rester le premier producteur mondial de noix de cajou, au coude à coude avec le Vietnam. Pour rappel, l'anacarde représentait près de 10% des exportations de la Côte d'Ivoire en 2018 (1,2 Md USD). Seuls 16% de la production sont transformés sur place.

✉ Lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Nomination d'une nouvelle ministre de l'Agriculture

Plus de six mois après le départ de Mogana Floma, Jeanine Cooper a été nommée ministre de l'Agriculture par le Président George Weah en janvier dernier. Avant ce poste, Jeanine était Directrice associée de Fabrar Liberia Inc, une entreprise de transformation du riz qu'elle a fondée en 2009. Elle a également travaillé pendant 13 ans pour les Nations unies en tant qu'Ambassadeur auprès de l'Union africaine. Pour rappel, l'agriculture représente plus de 37% de la valeur ajoutée du pays. Les principales cultures sont le caoutchouc naturel, le riz, le manioc, les bananes et l'huile de palme. Depuis plusieurs mois, le pays subit le retrait de plusieurs grands groupes exploitant le caoutchouc et l'huile de palme.

✉ Lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Ethiopie : Inauguration du barrage hydroélectrique Genale Dawa III

Lancé en 2010, le barrage Genale Dawa III a été inauguré le 4 février 2020. Localisé dans le Sud-Est de l'Éthiopie, en région Oromia, il va permettre de générer 254 MW supplémentaires sur les 4 300 MW actuellement produits par Ethiopian Electric Power. Construit par la société chinoise CGGC, Exim Bank of China en a financé plus de 70 % du coût (451 MUSD au total). Avec la mise en service du barrage hydroélectrique Gibe III (capacité prévue de 1 870 MW) et du barrage de la Renaissance (GERD ; 6 000 MW), l'Éthiopie envisage d'augmenter sa capacité de production d'électricité à 14 000 MW d'ici 2025. Néanmoins, le projet du GERD pourrait être retardé car les négociations tripartites entre l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte sur le calendrier de remplissage n'ont toujours pas donné lieu à un accord. Une nouvelle réunion aura lieu fin février 2020.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Signature du contrat de rachat de production de la centrale éolienne de Bahari

Kenya Power & Lighting Company (KPLC) a signé un contrat de rachat d'électricité (PPA) pour la centrale éolienne de Bahari, pour une durée de 20 ans. Cette centrale, qui représente un investissement estimé à 180 MUSD, sera composée de 22 turbines d'une capacité totale de 90 MW, et implantée dans la région côtière de Lamu. L'entreprise belge Elicio NV, en consortium avec le développeur KenWind, assurera le développement, la construction et l'exploitation de la centrale. Les travaux débuteront en 2022. La centrale éolienne de Bahari sera la troisième en termes de puissance dans le pays derrière la centrale éolienne du lac Turkana (310 MW) inaugurée l'été dernier et le parc éolien de Kipeto (100 MW) qui est toujours en construction. Le pays ambitionne d'augmenter la part de l'éolien dans le mix électrique à 12 % à l'horizon 2030.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : Signature d'un accord-cadre EPC entre Black Rock Mining et China Railway Seventh Group (CRSG) pour un projet d'extraction de graphite à Mahenge

Ce projet vise à augmenter progressivement la capacité de production à 340 000 tonnes par an via la construction de quatre nouveaux modules de production. La société CRSG apportera un investissement initial de 116 MUSD. La première production est attendue pour 2020/2021. Cet accord prévoit également le développement d'un accord EPC conventionnel contenant des garanties de performance (rentabilité, coût) et une répartition des risques (garantie, caution) requises par les financeurs du projet.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : lancement d'une nouvelle campagne prospective sur les champs Ceiba**

Le producteur Trident Energy a annoncé qu'il a lancé depuis le 22 janvier une campagne de relevés sismiques 4D dans les champs Ceiba et Okume, à 15 km au large des côtes équato-guinéennes. Ceci, par des profondeurs d'eau comprises entre 100 et 1 200 m. Les travaux sont réalisés par le navire d'exploration *Polarcus Naila* et devraient durer 45 jours pour une superficie de 340 km². Pour ce qui est des résultats, ils seront disponibles au dernier trimestre de 2020 et permettront aux partenaires de mieux comprendre la géologie et mieux modéliser leurs futurs plans de développement sur place.

✉ arthur.berthet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Développement des exportations d'électricité de la Côte d'Ivoire vers le Sierra Leone et la Guinée**

Au cours d'une réunion des ministres de l'Énergie de la CEDEAO à Abidjan, le ministre ivoirien du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables a dressé un bilan de l'année 2019 en matière de production électrique. Il a notamment annoncé que la capacité de production de la Côte d'Ivoire avait atteint 2 229 MW et que son pays exportait 11% de sa production. Deux pays supplémentaires vont importer de l'énergie ivoirienne : il s'agit de la Sierra Leone et de la Guinée. L'un des enjeux de la politique exportatrice ivoirienne en matière énergétique est la liquidité des pays voisins ; l'un des mécanismes envisagés est la mise en place d'un fonds de *revolving*.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sierra Leone : Julius Maada Bio en déplacement en Afrique du Sud pour évoquer le secteur minier**

En déplacement en Afrique du Sud, le Président sierra-léonais Julius Maada Bio s'est entretenu avec un conseiller du Président sud-africain, Jeffrey Radebe, ainsi qu'avec les responsables de deux groupes d'investissements spécialistes du secteur minier (Genesis Energy Holding et Orion Resources Partners) et des experts techniques. Jeffrey Radebe a fait part du projet du Gouvernement sud-africain d'organiser une délégation en Sierra Leone composée de 30 investisseurs potentiels dans le secteur de l'électricité et des mines. Ces rencontres ont eu lieu en marge de l'événement *Africa Mining Indaba*, une manifestation mondiale sur les investissements miniers, le 3 février 2020 dans la ville du Cap.

✉ Lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Services**

▼ **Rwanda : Prise de participation de Qatar Airways dans RwandAir**

Qatar Airways a annoncé le 5 février être en négociation avec RwandAir, afin d'en acquérir 49 %, pour s'implanter en Afrique. RwandAir, en plein essor, restera donc majoritairement publique. Cette annonce intervient après la prise de participation de Qatar Airways dans le projet d'aéroport de Bugesera à hauteur de 60 % fin 2019.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : le contrat de réhabilitation de la Sonara en négociation avec Lukoil

L'entreprise pétrolière russe était présente au Cameroun le 6 février dernier pour poursuivre les discussions entamées en octobre 2019 lors du Sommet Russie-Afrique, concernant la réhabilitation de la Société nationale de raffinage (Sonara), victime d'un incendie en mai 2019. Lukoil est déjà actif au Cameroun avec sa participation de 37,5 % à la licence d'exploration du champ pétrolier d'Etinde. Ce permis couvre une superficie de 2 316 km² dans la région du Sud-Ouest du Cameroun.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Création de la première société d'égrenage du coton biologique

En marge du salon international du coton SICOT 2020, le Président du Burkina Faso a inauguré la 1^{ère} société d'égrenage du coton biologique (SECOBIO), d'un coût total d'investissement de 3,9 Mds FCFA (5,9 M EUR). D'une capacité d'égrenage de 17 500 tonnes de coton graine par saison, SECOBIO a pour actionnaire majoritaire (51%) l'Union nationale des producteurs du coton du Burkina (UNCPB) au côté de la société cotonnière SOFITEX (49%). Cette dernière a été accompagnée par l'ONG Catholic relief services (CRS) dans le cadre du projet RECOLTE (*Revenue through cotton livelihoods, trade and equity*) qui vise le développement de la chaîne de valeur du coton biologique et regroupe 10 000 petits producteurs de coton Bio.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : L'opérateur Mattel, filiale de Tunisie Telecom, endetté à hauteur de 19,6 M EUR

Tunisie Telecom (TT), la maison mère du groupe télécom mauritanien Mattel, est dans l'obligation d'apurer une dette de 800 M MRU (19,6 M EUR), bien qu'il réalise un chiffre d'affaires de près de 2 Mds MRU (49,2 M EUR). TT avait déjà accordé un prêt de 500 M MRU (12,6 MEUR) à sa filiale pour le renouvellement de la licence 2G. Après la tentative avortée de rachat par Orange qui avait proposé 100 M EUR aux actionnaires de Mattel, la presse mauritanienne considère que les manœuvres financières de TT ont pour objet de diluer les parts non tunisiennes de la société.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Contrat pour la construction d'un marché remporté par Sogea-Satom**

La société française de BTP Sogea-Satom, filiale du groupe Vinci, a remporté un contrat de 19,9 Mds FCFA (30 M EUR) portant sur la construction du nouveau marché moderne de Tahoua. Le délai d'exécution est de 12 mois et comprend également l'aménagement des alentours du marché. Le ministre des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement du Niger, qui a autorisé la conclusion de ce contrat, s'est rendu sur le futur site de construction pour dialoguer avec les populations, en particulier les commerçants qui ont été déplacés pour le projet. Sogea-Satom a déjà réalisé plusieurs chantiers au Niger, notamment la Cité de l'Union Africaine livrée en juin dernier, à l'occasion du sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Niger : Vergnet, partie prenante au marché pour la construction d'une centrale hybride à Agadez**

Le Gouvernement nigérien vient d'attribuer le contrat de construction d'une centrale hybride à un consortium composé de la société française Vergnet et de 2 sociétés indiennes. Ce contrat d'un montant de 32 M EUR s'inscrit dans un projet cofinancé par l'AFD (prêt de 16 M EUR) et l'UE (don de 16 M EUR), qui a débuté en 2018. Le présent projet vise à créer une capacité de production d'énergie électrique supplémentaire afin de permettre le développement économique et social de la ville d'Agadez, à travers la construction d'une centrale hybride (13 MW photovoltaïque et 6 MW thermique), la réhabilitation du réseau de distribution de la ville d'Agadez ainsi qu'un appui technique et institutionnel.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Togo : VIPP Interstis annonce son installation prochaine**

Le groupe français VIPP Interstis, spécialisé dans les prestations de service après-vente téléphonique, de démarchage et de téléventes téléphoniques, a annoncé le 30 janvier 2020, en présence de la ministre des Postes et de l'Economie Numérique et de l'Ambassadeur de France au Togo, son installation prochaine à Lomé. Celle-ci s'inscrit dans une stratégie d'expansion déployée par le groupe en Afrique subsaharienne, où VIPP Intestis possède déjà, au Bénin et au Cameroun, deux centres d'appel téléphonique employant un total de 3 000 agents. VIPP prévoit dans un premier temps de recruter 100 employés en 2020, puis 300 en 2021 et 500 en 2023. A terme, le centre de Lomé accueillera 1000 personnes.

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
 mathieu.schmitt@diplomatie.gouv.fr
 tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

